

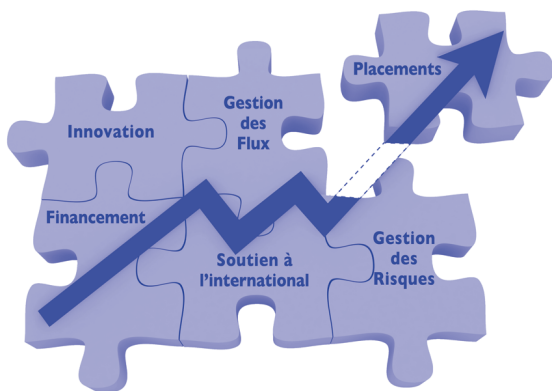
Entreprises Saint-Barthélemy Saint-Martin

Conditions Tarifaires au 1^{er} avril 2018

Entreprises, une banque à votre écoute doit répondre à vos besoins, des plus courants aux plus complexes.

Forte de sa culture d'entreprise innovante, agile et entrepreneuriale, la BRED propose à ses clients une offre complète de produits et services adaptés à leurs spécificités.

Notre savoir-faire au service de votre développement



Cette plaquette présente les conditions tarifaires des principales opérations bancaires que vous nous confiez et celles de nos principaux produits et services.

Pour découvrir nos offres dans le détail, nous vous invitons à vous connecter dans l'espace de notre site internet bred.fr dédié aux entreprises : <https://www.bred.fr/entreprises>

Votre responsable commercial reste votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner au quotidien et dans vos projets de développement. N'hésitez pas à le contacter.

Sommaire

Gestion du compte au quotidien	P.5
■ Ouverture, transformation, clôture	
■ Relevés de compte	
■ Tenue de compte	
■ Solutions de Cash Management	
■ Autres opérations	
Banque à distance	P.7
■ Services Internet	
■ Service télétransmission	
■ Logiciel	
Opérations de paiement	P.9
■ Espèces	
■ Cartes	
■ Virement SEPA	
■ Prélèvement et TIPSEPA	
■ Chèques	
Opérations d'encaissement	P.12
■ Espèces	
■ Contrat carte bancaire commerçant	
■ Options du contrat commerçant	
■ Virement SEPA	
■ Prélèvement SEPA	
■ Chèques	
■ Effets - Recouvrement de créances	
Irrégularités et incidents	P.14
■ Commission d'intervention	
■ Opérations nécessitant un traitement particulier	
■ Incidents liés à la carte	
■ Incidents liés au chèque	
■ Incidents liés aux virements et prélèvements	
■ Incidents liés aux effets de commerce	
Découverts et Crédits	P.16
■ Découvert	
■ Financement du cycle d'exploitation	
■ Financement d'investissement	
■ Autres prestations liées aux crédits	
Gestion de la trésorerie	P.18
■ Placements à terme	
■ Opérations sur valeurs mobilières	

Sommaire

Opérations bancaires à l'International	P.20
■ Change	
■ Opération par carte bancaire	
■ Paiement à destination de l'étranger - IMPORT	
■ Règlements en provenance de l'étranger - EXPORT	
■ Crédit documentaire	
■ Garanties à l'International	
Les expertises	P.23
■ L'ingénierie sociale	
■ L'ingénierie immobilière	
■ L'ingénierie financière	
■ La salle des marchés	
Des équipes à votre service	P.24
■ CORPORATE	
■ Les Experts	
■ Bon à savoir	
RÉSOUTRE UN LITIGE	P.26

Vous trouverez ci-après les tarifs des produits et services liés à la Convention de compte de dépôt, applicables au 1^{er} avril 2018. Ils sont exprimés en euros HT.

Gestion du compte au quotidien

Ouverture, transformation, clôture

■ Ouverture de compte	Gratuit
■ Clôture de compte	Gratuit
■ Services Bancaires de Base*	Gratuit

Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du Droit au compte prévu par l'article D.312-5-1 du Code Monétaire et Financier.

**Liste des services inclus disponible sur www.bred.fr, rubrique «Informations réglementaires».*

Relevés de compte

■ Périodiques (2 à 3 par mois)	Gratuit
■ Après chaque opération (par relevé - frais d'envoi inclus)	0,65
■ Historique mensuel (par an, frais d'envoi inclus)	46,33
■ Historique mensuel sur support bande magnétique (par historique)	120,02
■ Duplicata de relevé en agence (par relevé) :	
• Relevé en cours ou dernier relevé	6,30
• Relevé antérieur	12,62
■ Récapitulatif de frais :	
• Relevé Annuel de Frais d'Encaissement par Carte	Gratuit
• Relevé Mensuel de Frais d'Encaissement par Carte	Gratuit

Tenue de compte

■ Commission de mouvement trimestrielle du total des mouvements enregistrés au débit du compte :	0,05% à 0,20%
• Minimum perçu (par arrêté)	15,83
■ Commission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique	Nous consulter
■ Port et frais :	
• Le feuillet	2,25
• Minimum perçu (par trimestre)	17,06
■ Frais de tenue de compte (par trimestre)	70,00
■ Frais de tenue de compte inactif (par an)	30,00
<i>Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code Monétaire et Financier.</i>	
■ Commission d'actualisation (par an, à partir de)	180,00
<i>Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrative et juridique de dossier portant sur un découvert, une autorisation d'escompte commercial, un crédit permanent.</i>	
■ Commission d'immobilisation	25% des intérêts débiteurs
<i>En sont exonérés les comptes présentant des soldes créditeurs en valeur pendant plus de 15 jours/trimestre. En cas d'arrêté mensuel, exonération si les soldes sont créditeurs en valeur pendant plus de cinq jours dans le mois.</i>	
■ Frais de modification de pouvoirs	15,00
■ Demande de renseignements destinés au contrôle des sociétés	150,00
<i>(audits, lettres aux contrôleurs comptables, commissaires aux comptes...)</i>	

Solutions de Cash Management

■ Fusion de comptes en intérêt :	
• Une seule entité (par compte et par mois) :	10,00
- Minimum	50,00
- Mise en place	30,00
• Plusieurs entités (par compte et par mois) :	20,00
- Minimum	50,00
- Mise en place	30,00
■ Centralisation de recettes : Fructiflux	Nous consulter
<i>(centralisation des encaissements de différents points de vente)</i>	
■ Cash Management à l'International : BRED JONXION	
• Relevés de compte :	
- Centralisation d'extraits de comptes tenus à l'étranger ou par une banque tierce (réception de MT 940)	Nous consulter
- Envoi de relevés de comptes tenus à la BRED vers une banque tierce (émission de MT 940)	Nous consulter
• Ordres de paiement :	
- Réception d'ordres de paiement en provenance d'autres banques (réception de MT 101)	Nous consulter
- Émission d'ordres de paiement à partir de comptes ouverts à l'étranger (émission de MT 101)	Nous consulter

Autres opérations

■ Frais de recherche par document (hors relevés de compte)	20,00
■ Photocopie d'un chèque remis ou bordereau de remise	7,27
■ Mise à disposition de fonds dans une Banque Populaire	14,00
■ Enregistrement d'un changement d'adresse	Gratuit
■ Frais pour conservation d'avoirs sur compte avec adresse inconnue (par an)	26,27
■ Renseignements commerciaux (avis de sort téléphonique sur chèques, effet...)	20,00

Services Internet

■ Transbred.com :

Solution de communication bancaire sécurisée par certificat numérique. Cet outil permet de saisir en ligne des remises ou d'importer des fichiers issus d'outils comptables, pour toute opération de virement, prélèvement, effet, domestique ou internationale. Parapheur électronique pour gérer les pouvoirs.

- Forfait mensuel de base* : **50,00**

Multi comptes, multi sociétés. Accès à une hotline dédiée.

**Hors coût du certificat numérique*

- Modules optionnels : **Nous consulter**

Intraday, récupération des relevés d'autres banques reçus au format Swift MT 940, alertes Mails...

■ Certificat numérique

Nous consulter

Authentification et signature par certificat électronique. Hors frais d'installation ou de livraison en face à face du certificat.

■ BREDConnect :

Application web et mobile, sécurisée, pour consulter et gérer ses comptes à la BRED, effectuer des virements unitaires domestiques ou internationaux, suivre les opérations Intraday, accéder à l'option «Bourse en Ligne» et à l'historique des relevés électroniques.

- Abonnement à des services de banque à distance (internet) (par mois) **30,00**

- Frais d'utilisation des services de banque à distance : (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

- Option «Module Flux» :

- ◇ Opérations de virements (par mois) **10,00**

- ◇ Opérations de virements et de prélèvements (par mois) **12,00**

■ TURBO Suite Entreprise.com :

Solution de gestion des flux bancaires, hébergée en mode SaaS (Software as a Service) multi-utilisateurs, multi-sociétés, multi-comptes, multi-banques et multi-devises, éditée par TURBO SA, filiale du Groupe Banque Populaire. Permet de gérer jusqu'à 35 comptes bancaires. Accessible en mobilité à partir d'un smartphone ou d'une tablette.

Nécessite un abonnement BRED EBICS (voir ci-dessous) et des certificats numériques.

- Abonnement mensuel pour 3 banques et 5 sociétés maximum **50,00**

- Frais d'installation pour 3 certificats, à partir de **250,00**

Service télétransmission

■ BRED Ebics (transmissions d'ordres et relevés d'opérations) :

- Forfait mensuel **70,53**
 - + Traitement des fax de confirmation pour Ebics T (par fax) **5,43**
 - Supplément mensuel par option complémentaire (Ex : Alertes Mails) **5,43**
-

Logiciel

■ TURBO Suite Entreprise

Nous consulter

Logiciel de gestion des flux bancaires, multi-utilisateurs, multi-sociétés, multi-comptes, multi-banques et multidevises, éditée par TURBO SA, filiale du groupe Banque Populaire. Nombre de comptes et de sociétés illimité.

Opérations de paiement

Espèces

Dates de valeur : elles figurent en annexe de la convention de compte courant.

■ Échange de monnaie	Nous consulter
■ Commande de fonds	Nous consulter

Cartes

Carte de retrait

■ Cotisation carte de retrait BRED	Gratuit
------------------------------------	----------------

Cartes de paiement

Cotisation annuelle	Débit Immédiat	Débit Différé
• Business MasterCard*	48,00	58,00
• Visa Gold Business	125,00	140,00
• Visa Platinum Business	232,00	245,00

Mission Plus ⁽¹⁾ (cotisation annuelle)	Débit Différé	Super Différé
• Carte affaire Mission Plus Visa ou MasterCard	55,00	Nous consulter
• Carte affaire Mission Plus Visa Gold	129,00	Nous consulter

*1/2 tarif à partir de la 6^{ème} carte, de même nature, sur le même compte hors Mission Plus.

⁽¹⁾Mission Plus est une solution de règlements et de gestion de frais professionnels qui s'adresse aux PME/PMI, ETI, Grandes Entreprises, Institutionnels, pour les collaborateurs.

Frais liés à la carte Mission Plus

■ Frais par retrait	1,08
■ «Note de frais» version papier	25,00
■ «Note de frais» version Internet	14,00

Gestion des cartes

■ Modification du plafond de paiement ou retrait de la carte (Cartilis)	9,35
■ Refabrication de carte bancaire :	
• En cas de dysfonctionnement	Gratuit
• En cas de détérioration par le client	10,60
■ Confirmation de code confidentiel (par demande)	13,40

Opération par carte dans l'Espace Économique Européen (zone EEE)

■ Retrait d'espèces en euros :

- Frais par retrait d'espèces au DAB⁽¹⁾ :
 - De la BRED : **Gratuit**
 - ◇ Avec la carte de retrait BRED ou une carte de paiement
 - D'une Banque Populaire : **Gratuit**
 - ◇ Avec une carte de paiement
 - D'une autre banque de la zone euro : **Gratuit**
 - ◇ Avec les cartes Visa Gold Business, Visa Platinum Business
 - ◇ Avec la Business MasterCard, à compter du 4^{ème} retrait dans le mois **1,00**
 - D'une autre banque de la zone Euro : **4,60**
 - ◇ Commission fixe **1,50%**
 - ◇ + Commission proportionnelle sur le montant du retrait
 - D'une autre banque de la zone EEE : **4,60**
 - ◇ Commission fixe **2,20%**
 - ◇ + Commission proportionnelle sur le montant du retrait

■ Retrait d'espèces en devises*:

- Frais par retrait d'espèces au DAB⁽¹⁾ :
 - Dans une banque de la zone euro : **2,90**
 - ◇ Commission fixe **1,50%**
 - ◇ + Commission proportionnelle sur le montant du retrait
 - Dans une banque de la zone EEE : **3,10**
 - ◇ Commission fixe **2,50%**
 - ◇ + Commission proportionnelle sur le montant du retrait

■ Paiement par carte bancaire :

- En euros, zone EEE **Gratuit**
- En devises*, zone euro **1,50%**

*L'opération de change est effectuée au cours appliqué par Visa ou MasterCard au jour du traitement de l'opération.

⁽¹⁾DAB : Distributeur Automatique de Billets.

Opération par carte hors Espace Économique Européen (zone EEE)

Se reporter aux «Opérations bancaires à l'International».

Virement SEPA

■ Émission d'un virement SEPA :

- Frais par virement occasionnel émis :
 - En faveur d'un compte BRED **Gratuit**
 - En faveur d'un compte ouvert dans une autre banque : **5,00**
 - ◇ Sur support papier (avec BIC-IBAN) **Gratuit**
 - ◇ Par Internet (BREDConnect)*
- Frais par virement permanent émis :
 - En faveur d'un compte BRED **Gratuit**
 - En faveur d'un compte ouvert dans une autre banque : **1,24**
 - ◇ Sur support papier (avec BIC-IBAN) **0,91**
 - ◇ Par Internet (BREDConnect)*
- Frais par virement en fonction du support :
 - Liste papier **6,00**
 - Télétransmission / Internet transbred.com **0,64**

■ Frais d'émission d'un virement de trésorerie	5,12
■ Frais d'émission d'un virement commercial	Nous consulter
■ Demande de retour de fonds sur virement émis à tort après échange interbancaire	6,50
<i>*À destination de compte ouvert en Zone SEPA.</i>	

Prélèvement et TIPSEPA

■ Frais de paiement par prélèvement, par TIPSEPA	Gratuit
■ Enregistrement d'un mandat de prélèvement SEPA B2B (prélèvement SEPA au débit) :	
• Création et modification (par créancier)	16,35
• Suppression	Gratuit
■ Sélection de créanciers autorisés à prélever :	
<i>Frais pour liste blanche de prélèvement SEPA CORE.</i>	
• Création et modification (par créancier)	16,35
• Suppression	Gratuit
■ Sélection de créanciers non autorisés à prélever	16,35
<i>Frais pour liste noire sur prélèvement.</i>	
■ BRED MANDAT SEPA	Nous consulter
<i>Numérisation, archivage, web service des mandats de SDD.</i>	

Chèques

■ Paiement de chèque	Gratuit
■ Frais d'envoi de chéquier, en courrier :	
• Simple	Gratuit
• Recommandé simple	7,03
<i>Si envoi à l'étranger : tarif de l'envoi en recommandé AR à l'étranger.</i>	
■ Frais de renouvellement personnalisé de chèquiers	3,02
■ Bordereaux pré-marqués de remises de chèques avec renouvellement automatique	Gratuit
■ Frais d'émission d'un chèque de banque	12,80
■ Frais d'émission d'un chèque certifié	12,80
■ Confection de lettre chèque	Nous consulter
■ Frais d'émission sécurisée de lettre chèque	Nous consulter
■ Solution de sécurisation de chèque(s) émis	Nous consulter

Opérations d'encaissement

Espèces

■ Dépôt d'espèces	Gratuit
-------------------	---------

Contrat carte bancaire commerçant

■ Adhésion au contrat carte bancaire	Gratuit
■ Frais d'initialisation du TPE*	75,00
■ Frais de location du TPE* :	
• Tarif selon technologie	Nous consulter
*Terminal de Paiement Électronique.	
■ Commission proportionnelle :	
• Tarif établi suivant divers critères	Nous consulter

Options du contrat commerçant

AMEX

■ Frais d'installation du Logiciel	Nous consulter
------------------------------------	----------------

UP* (Union Pay)

■ Tarifs établis selon divers critères	Nous consulter
*Acceptation des cartes bancaires Union Pay (Asie du Sud-Est).	

DCC* - paiement par carte en devises

■ Tarifs établis selon divers critères	Nous consulter
*Dynamic Change Currency.	

Encaissement sécurisé des achats en vente à distance

■ CYBERPLUS PAIEMENT :	
<i>Solution sécurisée pour l'encaissement des achats à distance par internet, courrier, téléphone, réalisés par cartes bancaires.</i>	
• Frais d'inscription (à partir de)	150,00
• Abonnement mensuel (à partir de)	10,00
• Personnalisation des fonctionnalités	Nous consulter

PNF

■ Paiement en N Fois	Nous consulter
----------------------	----------------

Virement SEPA

■ Réception d'un virement SEPA	Gratuit
--------------------------------	---------

Prélèvement SEPA

■ Frais de demande d'Identifiant Créancier SEPA (ICS)	35,00
■ Frais d'avis de prélèvement SEPA, en fonction du support :	
• Par avis :	
- Liste papier	4,98
- Télétransmission	0,50
• Périodique géré par la BRED (uniquement prélèvement)	1,22

Chèques

■ Remise d'un ou plusieurs chèques	Gratuit
■ Remise de chèque non conforme (par remise)	9,22
■ Représentation automatique de chèque(s) impayé(s)	Nous consulter

Effets - Recouvrement de créances

■ Remise d'effets, LCR ou BOR à l'encaissement	Gratuit
<i>Après la date effective de présentation au paiement. Avec un minimum de 10 jours après la remise.</i>	
<hr/>	
■ Commission de bordereau :	
• Support papier	12,57
• Support magnétique	9,24
• Télétransmission	5,38
<hr/>	
■ Commission de service sur effets :	
• Effet non circulant, lettre de change relevé (LCR) ou billet à ordre relevé (BOR) support papier	4,65
• LCR ou BOR support magnétique	1,38
• LCR ou BOR télétransmission	0,63
<hr/>	
■ Acceptation, avis de sort, effet réclamé, prorogation, non domiciliation, changement de domiciliation	19,00
<hr/>	

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

- Par opération **10,66**

En cas de rejet, cette commission est ajoutée au forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, sans que celui-ci n'excède les plafonds de 30€ et 50€.

Opérations nécessitant un traitement particulier

- Frais par saisie attribution ou frais par saisie conservatoire, frais par avis à tiers détenteur **102,50**
- Frais pour opposition administrative (% montant dû) : **10,00%**
 - Maximum **102,50**

Incidents liés à la carte

- Frais d'opposition sur carte pour vol, perte, utilisation abusive **Gratuit**
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque **Gratuit**
- Lettre de notification d'opposition pour utilisation abusive **12,38**
- Frais d'impayés e-commerce non 3DS :
 - Impayés domestiques **20,00**
 - Impayés internationaux **70,00**

Incidents liés au chèque

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision **14,00**
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :

Les forfaits de rejet d'un chèque comprennent : les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour régularisation, la demande de mainlevée d'interdiction bancaire, la lettre d'information préalable pour chèque non provisionné et les frais de représentation.

 - Chèque d'un montant inférieur ou égal à 50 € **18,43**
 - Chèque d'un montant supérieur à 50 € **38,43**
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques **41,68**
- Frais administratifs de mainlevée d'incident sur chèque **Gratuit**
- Frais de chèque remis à l'encaissement et retourné impayé (sauf motif sans provision) **17,08**
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur **24,00**
- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur **12,45**
- Destruction du chéquier non remis **7,09**

Incidents liés aux virements et prélèvements

- Frais de rejet de virement, prélèvement, TIPSEPA ou télévirement pour défaut de provision :

Ces frais comprennent : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

	Montant du prélèvement
• Montant de l'opération < 20 €	
• Montant de l'opération ≥ 20 €	20,00
■ Frais d'opposition sur avis de prélèvement	20,76
■ Frais d'opposition définitive à un mandat de prélèvement (retrait du consentement)	16,35
■ Frais d'avis de prélèvement retourné impayé (magnétique ou papier)	15,00

Incidents liés aux effets de commerce

■ Frais de rejet d'effet de commerce pour défaut de provision	27,98
■ Frais de restitution d'une LCR papier impayée	29,19
■ Frais de restitution d'effet de commerce retourné impayé	19,00

Découverts et Crédits

Découvert

Lorsqu'un indice de marché est retenu pour la détermination du taux d'un découvert, dans l'hypothèse où cet indice serait inférieur à zéro, il sera alors réputé égal à zéro.

- Découvert convenu ou formalisé :
 - Intérêts débiteurs personnalisés **Nous consulter**
- Découvert non convenu ou dépassement sur découvert convenu **Nous consulter**
- Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs* **3,00**

Le minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs correspond au montant minimum de perception des intérêts débiteurs dû suite à l'utilisation de votre découvert autorisé.

**Non compris dans le TAEG.*

Commissions liées au découvert

- Commission de plus fort découvert **0,25%**
Sur le plus fort découvert du trimestre (maximum 2/3 des intérêts débiteurs, par trimestre).
- Mise à disposition d'échelle d'intérêt (par échelle) **5,06**
- Dépassement sur autorisation :
 - Commission d'acceptation de paiement (minimum) **31,18**

Financement du cycle d'exploitation

Lorsqu'un indice de marché est retenu pour la détermination du taux d'escompte ou de cession-escompte (loi Dailly), dans l'hypothèse où cet indice serait inférieur à zéro, il sera alors réputé égal à zéro.

Escompte

- Intérêts d'escompte **Nous consulter**
- Minimum de jours d'escompte **20 jours**
- Traitement de remise d'effets :
 - Minimum forfaitaire de perception d'intérêts par effet de commerce remis à l'escompte. **6,10**

Mobilisation de créances professionnelles (Loi Dailly)

- Mise en place de la convention cadre **Gratuit**
- Commissions :
 - Par créance cédée **9,22**
 - Par bordereau **32,55**
 - De notification ou acceptation **32,60**
 - De récupération frais AR **3,93**
- Frais :
 - De prorogation **21,22**
 - De relance pour non règlement dans les délais **53,88**
 - De mise en demeure **109,26**
- Frais de gestion d'une ligne de créance :
 - Lignes d'avance sur factures (par bordereau) **7,11**

Gestion du poste client

- Affacturage **Nous consulter**
- Assurance crédit **Nous consulter**

Financement d'investissement

■ Prêt moyen, long terme :	Nous consulter
<i>Conditions variables en fonction de la nature des opérations financées.</i>	
• Frais de dossier (à partir de)	210,00
■ Crédit Bail mobilier, immobilier	Nous consulter
■ Location avec Option d'Achat (LOA), Location Longue Durée (LLD)	Nous consulter

Autres prestations liées aux crédits

■ Frais d'étude, renouvellement de dossier Court Terme :	
• Taux	1,00%
• Minimum	200,00
■ Enregistrement d'un gage sur véhicule (à partir de)	125,00
■ Commission d'engagement	1,20%
■ Réédition d'un tableau d'amortissement	32,12
■ Copie d'un contrat prêt/crédit	28,38
■ Modification simple du contrat (IBAN, date d'échéance...)	28,38

Cautions bancaires

■ Commission forfaitaire d'établissement de l'acte :	
• Acte simple	54,00
• Acte complexe (sur mesure)	135,63
• Acte dématérialisé (e-cautions)	Nous consulter
■ Frais d'information annuelle des cautions :	
• Par lettre d'information, frais d'envoi inclus	55,31
■ Mainlevée de caution :	0,10%
• Minimum	20,81

Placements à terme

■ Dépôt à terme classique	Nous consulter
■ Dépôt à terme à revenus périodiques	Nous consulter
■ Certificat de Dépôt Négociable	Nous consulter

Opérations sur valeurs mobilières

■ Ouverture d'un compte titres ordinaire	Gratuit
--	----------------

Transactions

Coût par ordre (achat ou vente), courtage compris.

■ Ordre de Bourse sur titres cotés sur le marché domestique (Euronext, Paris, Amsterdam et Bruxelles) :	
• Ordre exécuté transmis par Internet :	
(BREDConnect - option «La Bourse en ligne»)	
- Commission proportionnelle	0,437%
- Minimum de perception par ordre	6,67

(Titres au porteur)

• Ordre exécuté transmis par téléphone via BRED Direct Bourse ou transmis en agence ou via un conseiller commercial :	
- Commission proportionnelle (à partir de)	0,992%
- Commission fixe	7,56
• Ordre sur le Marché obligataire	Nous consulter
• Ordre exécuté avec le Service de Règlement Différé (SRD) :	0,60%

Ces ordres sont soumis à la perception d'une commission calculée au prorata temporis sur les achats et ventes compensés pour une même valeur.

■ Droits, Bons de souscription et Reports	Nous consulter
■ Frais de souscription d'actions de SICAV, de parts de FCP auxquels s'ajoutent les frais de souscription de la SICAV ou du FCP :	
• BRED	Gratuit
• Autres établissements	80,00

■ Ordre de Bourse sur titres cotés à l'étranger	Nous consulter
---	-----------------------

Droits de garde

■ Les titres émis par la BRED et les Banques Populaires, les actions Natixis, les parts de SOFICA, FCPI, SCPI	Gratuit
---	----------------

■ Autres titres :	
• Commission proportionnelle* :	
- Jusqu'à 50 000 €	0,225%
- Pour la partie de 50 001 € à 150 000 €	0,183%
- Pour la partie supérieure à 150 000 €	0,083%

**Applicable par tranche de valorisation par compte titres, sur valorisation au 31 décembre.*

■ Frais fixes par ligne :	
• Titres au porteur cotés sur le marché domestique (Euronext, Paris, Amsterdam et Bruxelles), déposés en Euroclear	3,83
• Autres titres (nominatifs, déposés à l'étranger..)	11,97

■ Frais de perception par Compte titres ordinaire :	
• Minimum	24,67
• Maximum	1 285,14
■ Titres bénéficiant d'un mandat de gestion	Nous consulter

Frais de transfert d'un Compte titres ordinaire

■ Frais de transfert vers un établissement autre qu'une Banque Populaire en France (par ligne) :	
• Sur titres déposés en Euroclear France	10,21
• Sur titres déposés à l'étranger (frais d'intermédiaire non compris) :	90,00
- Minimum facturé par compte titres ordinaire	50,41

Frais d'attestation fiscale :

■ Sur titres étrangers détenus à l'étranger (par ligne)	70,00
■ Sur titres étrangers détenus en ESES (par ligne)	150,00

Opérations bancaires à l'International

Change

■ Achat ou vente de devises au comptant :

- Commission de change :
 - Format papier **0,50%**
 - Format dématérialisé **0,40%**

Opération par carte bancaire⁽¹⁾

■ Retrait d'espèces en devises*:

- À un distributeur automatique de billets (DAB) :
 - Commission fixe **3,10**
 - + Commission proportionnelle **2,50%**
- Au guichet :
 - Commission fixe **4,60**
 - + Commission proportionnelle **2,20%**

Pour les retraits en Francs CFA et Francs CFP, seuls les frais fixes sont appliqués.

■ Paiement par carte bancaire :

- Commission proportionnelle sur le montant de la transaction :
 - En euros, hors zone EEE **2,15%**
 - En devises* **2,50%**

⁽¹⁾Opération en devises ou en euros impliquant un pays hors zone EEE.

**L'opération de change est effectuée au cours appliqué par Visa ou MasterCard au jour du traitement de l'opération.*

Paiement à destination de l'étranger - IMPORT

■ Virement international hors SEPA :

- Commission de transfert proportionnelle :
 - Format papier : **0,50%**
 - ◇ Minimum **21,40**
 - Télétransmis : **0,40%**
 - ◇ Minimum **16,60**
 - Frais de correspondant* :
 - Transfert zone EEE **12,80**
 - Transfert hors zone EEE **21,40**
 - Avis d'opéré **2,30**
 - Coordonnées incomplètes ou erronées **17,00**
 - Commission «devise déplacée» **5,80**
- (devise différente de celle du pays de destination)*
- Commission de non qualité **4,00**
 - Confirmation SWIFT par fax **21,50**
 - Frais Téléx / SWIFT **19,00**
 - Frais de dossier **8,00**

**Tous les frais à la charge de donneur d'ordre.*

■ Chèque à l'émission :

- Commission de chèque **0,50%**
 - Minimum **16,60**
- + Commission de transfert format papier **Voir ci-avant**

■ Effet de commerce à l'émission :	
• Commission proportionnelle à l'émission :	0,20%
- Minimum	46,00
- Maximum	412,00
• + Commission de transfert format papier	Voir ci-avant
<hr/>	
■ Remise documentaire IMPORT :	
• Commission proportionnelle :	0,20%
- Minimum	46,00
- Maximum	412,00
• + Commission de transfert format papier	Voir ci-avant
• + Frais de port	38,50
• Frais Téléx / SWIFT	19,00
• Frais de dossier	8,00

Règlements en provenance de l'étranger - EXPORT

■ Virement international hors SEPA :	
• Commission de rapatriement	0,01
- Minimum	17,00
• Avis d'opéré	2,30
• Commission de non qualité	9,50
<hr/>	
■ Chèque à l'encaissement :	
• Crédit immédiat (sauf bonne fin) :	
- Commission d'encaissement (sous conditions ⁽¹⁾)	25,00
- Commission d'impayé	40,00
• Crédit après encaissement :	
- Commission d'encaissement :	0,10%
◇ Minimum	26,50
◇ Maximum	158,00
- + Frais de port	38,50
- Commission d'impayé	40,00
- Avis de sort	20,00

⁽¹⁾Opération possible : En EUR avec l'Allemagne, Andorre, la Belgique, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Luxembourg, le Portugal, le Royaume-Uni (EUR et GBP) et la Suisse (EUR et CHF) - En USD avec les USA et le Canada - En AUD (dollar Australien) avec l'Australie - En CAD (dollar Canadien) avec le Canada - En HKD (dollar de Hong-Kong) avec Hong-Kong - En NOK (couronne norvégienne) avec la Norvège.

■ Effet de commerce à l'encaissement :	
• Commission proportionnelle :	0,10%
- Minimum	26,50
- Maximum	159,15
• + Frais de port	38,50
• Avis de sort	20,00
<hr/>	
■ Remise documentaire EXPORT :	
• Commission proportionnelle :	0,30%
- Minimum	45,00
- Maximum	350,00
• + Frais de port	38,50
• Commission de modification	45,00

Crédit documentaire

■ Crédit documentaire IMPORT :

- Commission d'ouverture (par trimestre indivisible) : **0,40%**
 - Minimum **110,00**
- Commission d'utilisation par jeu de document : **0,30%**
 - Minimum **95,00**
 - + Frais de port : **38,50**
 - ◇ A partir de la 2^{ème} utilisation **7,10**
 - Option courrier express (en sus des frais de port) **30,00**
- Commission d'acceptation / paiement différé (par mois) : **0,15%**
 - Minimum 2 mois **95,00**
- Commission de modification **90,00**

(hors montant ou validité)

■ Crédit documentaire EXPORT :

- Commission de confirmation / acceptation **Nous consulter**
(selon le risque pays et le risque banque)
 - Commission de notification : **0,10%**
 - Minimum **106,00**
 - Commission d'utilisation par jeu de document : **0,15%**
 - Minimum **145,00**
 - + Frais de port **85,00**
 - Commission de modification **90,00**
 - Frais de transmission **70,00**
 - Documents irréguliers **100,00**
 - Commission de transmission / transfert : **0,15%**
 - Minimum **150,00**
 - Frais de transmission **70,00**
-

Garanties à l'International

- Commission d'engagement (par an) : **2,00%**
 - Minimum **153,00**
 - Frais d'acte :
 - Normal **120,00**
 - Spécifique **250,00**
 - + Option émission sous 24h **200,00**
 - Commission de modification **55,00**
 - Commission de notification (garanties reçues) **95,00**
 - Mise en jeu (à l'émission ou réception) **100,00**
 - Frais de SWIFT **10,00**
 - Frais de mainlevée **70,00**
-

L'ingénierie sociale

- Épargne salariale : **Nous consulter**
 - Participation, Intéressement
 - Plan Épargne Entreprise (PEE)
 - Actionnariat salariés
 - Titres de service, Chèque de Table, CESU préfinancés, Chèques cadeaux
- Épargne retraite : **Nous consulter**
 - Article 39 et Article 83
 - Plan Épargne Retraite Collectif (PERCO)
- Assurance et Protection Sociale : **Nous consulter**
 - Assurance «Homme clé»
 - Indemnités de fin de carrière
 - Prévoyance et frais de santé

L'ingénierie immobilière

- Opérations de promotion immobilière **Nous consulter**
- Opérations de marchands de biens **Nous consulter**
- Estimation de vos biens immobiliers **Nous consulter**
- Crédit-Bail Immobilier **Nous consulter**
- Lease-Back **Nous consulter**

L'ingénierie financière

- Montage de financement structuré (LBO, OBO, acquisition,...) **Nous consulter**
- Fusions/acquisitions **Nous consulter**
- Transmission d'entreprises **Nous consulter**

La salle des marchés

- Couverture du risque de taux **Nous consulter**
- Couverture du risque de change **Nous consulter**
- Placement de vos excédents de trésorerie **Nous consulter**

Des équipes à votre service

PME

CORPORATE

- Banque de Grande Clientèle :
 - Direction Entreprises Industrielles et de Services ☎ 01 40 04 75 91
 - Direction Entreprises de Distribution ☎ 01 48 98 68 51
- Direction des Solutions de Financement ☎ 01 40 04 79 13
- Direction des Clientèles Institutionnelles ☎ 01 40 04 73 71
- Direction des Activités Immobilières ☎ 01 40 04 75 90
- Direction des Professions Règlementées Judiciaires ☎ 01 40 04 72 01

Les Experts

- Centre de Compétence Cash Management ☎ 05 90 25 45 28
- Crédit-bail immobilier et/ou mobilier ☎ 01 40 04 70 84
- Salle des marchés ☎ 01 43 44 99 15
- Capital Investissement (Fonds Propres/quasi Fonds Propres) ☎ 01 40 04 74 40
- Transmission, acquisition ☎ 01 55 35 83 76
- Commerce associé : têtes de réseaux, adhérents ☎ 01 40 04 77 74
ou 77 88
- Opérations internationales ☎ 01 40 04 77 33
- Épargne salariale, retraites, prévoyance ☎ 01 40 04 75 81
- Administrateurs de biens, gérants d'immeubles ☎ 01 40 04 77 18
- Gestion patrimoniale et Ingénierie Financière ☎ 01 55 35 83 31

Bon à savoir

Zone EURO

Zone constituée par : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

Zone UE

Union Européenne composée : des pays de la zone Euro + Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.

Zone EEE

Espace Économique Européen composé : des pays de la zone UE + Islande, Liechtenstein, Norvège.

Zone SEPA

L'espace unique de paiement en euros est composé : des pays de la zone EEE + Monaco, Saint Marin et Suisse.

Certaines opérations moins courantes ne sont pas indiquées sur cette brochure, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos agences. Tous les tarifs mentionnés sur ce document, y compris ceux en pourcentage, sont exprimés en euros et hors taxe.

RÉSOLUDRE UN LITIGE

La BRED Banque Populaire a le souhait de répondre, dans les meilleurs délais, à toutes vos insatisfactions éventuelles.

À ce titre, des possibilités d'expression sont à votre disposition.

- Tout d'abord, auprès de votre gestionnaire qui reste votre interlocuteur privilégié.
- En cas d'insatisfaction, vous pouvez contacter le Service Relations Clientèle de la BRED Banque Populaire qui s'engage à vous répondre dans un délai de 15 jours ouvrés sauf nécessité d'un délai supplémentaire auquel cas, vous serez tenu informé,

BRED Banque Populaire
Service Relations Clientèle
18, quai de la Rapée
75012 Paris
01 40 04 71 15*

En ce qui concerne **les réclamations portant sur les Marchés des Instruments Financiers**, vous pouvez également, contacter le Médiateur de l'AMF,

Le Médiateur de l'AMF
Autorité des Marchés Financiers
17, place de la Bourse
75082 Paris Cedex 02

Le site Internet de la Fédération Bancaire Française (FBF) :

«Les clefs de la Banque» (<http://lesclesdelabanque.com>) contient notamment de multiples informations sur l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement.

**Prix d'un appel local depuis la métropole*



BRED Banque Populaire - Société anonyme coopérative de banque populaire régie par les articles L 512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit au capital de 839 838 568,09 euros - 552091795 RCS Paris
Siège social : 18, quai de la Rapée - 75604 PARIS Cedex 12
Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 003 608